

●● Sommaire

L'édito : Spécial 10ème Congrès de l'AIFRISp.1
Appel à communication 10ème Congrès de l'AIFRIS....p.3
Rapport d'activités 2021/2022p.9

Retour sur le 9ème congrès de l'AIFRISp.11
Annoncesp.13
Publications.....p.14

10^{ème} congrès de l'AIFRIS - PARIS

**« Sociétés en crise et travail social :
Explorer les dynamiques politiques,
de formations, de recherches,
d'interventions et d'expériences »**



1972 - 2022 - Crises de société - Société en crise

Nous vivons dans un monde de réalités plurielles et fêtons cette année un curieux anniversaire.

Le document « **Les limites à la croissance** » connu sous le nom de Rapport du Club de Rome, ou encore **Rapport Meadows**, du nom de ses principaux auteurs, Donella et Dennis Meadows, est un rapport commandé par le Club de Rome et publié en 1972.

Ce rapport indiquait que la croissance démographique et la croissance économique ne pouvaient se poursuivre sur le rythme et les modalités qu'elles avaient atteintes. La population mondiale en ce début des années septante était de 3,6 milliards et l'on pouvait s'attendre à une population de plus de 12 milliards d'individus au milieu du XXI^e siècle. Nous cheminons actuellement, en 2022, vers les 8 milliards. Quant à la croissance économique, elle en était à cette époque-là à un doublement tous les dix ans¹. Ceci conduisit les auteurs du rapport à envisager pour l'avenir plusieurs scénarios et principalement : une pénurie de matières premières et/ou une hausse insupportable de la pollution. Chacun de ces deux scénarios provoquerait la fin de la croissance quelque part durant le XXI^e siècle. Le progrès technique ne ferait que différer l'effondrement inéluctable de l'écosystème mondial, incapable de supporter cette croissance exponentielle. Les scénarios présentés par les auteurs ne mènent pas tous à un effondrement. Mais ils constatent que les seuls scénarios sans effondrement sont ceux qui abandonnent la recherche d'une croissance exponentielle sans limite de la production.

Ce rapport envoyé aux gouvernements et hauts-responsables de la planète a brièvement secoué l'opinion publique et a vite été mis au placard. Nous savons qu'il a subi de vives critiques d'économistes comme Friedrich Hayek, Wilfred Beckerman ou Gottfried Haberler qui remettaient notamment en question ses méthodes de calcul. Il mettait d'autre part à mal le modèle BAU (Business as usual) sur lequel l'économie mondiale était (et reste) très majoritairement articulée. Il y eut des déclarations comme celle de Ronald Reagan en 1983 : « **Il n'y a pas de limite à la croissance, car il n'y a pas de limite à l'intelligence humaine, à son imagination et à ses prodiges** ».

¹ Toutes ces données et les suivantes concernant le rapport Meadows sont tirées de l'encyclopédie en ligne Wikipédia à l'entrée « les limites à la croissance - the limits to growth » consultée le 24-09-2022

1992 voit paraître la seconde édition du **rapport Meadows**, dans une version actualisée tenant compte des données des deux décennies écoulées ; cette édition est nommée en français « **Les limites de la croissance (au-delà des limites)** ».

2002 verra une nouvelle édition, là encore remise à jour ; le constat est fait que le développement sur les trois décennies depuis la première parution du rapport est assez semblable à ce qui était modélisé dans le scénario BAU.

En 2021, une comparaison des divers scénarios avec les évolutions réelles amène une chercheuse néerlandaise, Gaya Herrington, à estimer que le scénario « Business as usual », prédisant un effondrement avant 2040 est le plus vraisemblable, qu'il reste peu de temps avant de ne plus pouvoir l'infléchir et conclut à l'impossibilité de la poursuite d'une croissance continue, tout en affirmant : « Nous avons encore le choix de nous aligner sur un scénario ne finissant pas en effondrement ».

D'un autre côté, et en parallèle, plusieurs scénarios d'inspiration transhumaniste² suggèrent ces dernières années une probable amélioration, une « augmentation » de l'humain et de son contexte, qui, grâce à différentes techniques et technologies, finira par trouver des réponses et des solutions aux crises en cours et à venir. Les propositions et réalisations dans les domaines de la médecine, l'industrie, la recherche spatiale, la mobilité, la domotique, le secteur militaire, l'économie et la politique vont bon train.

Les réalités plurielles interprétant ce momentum de l'histoire planétaire - que d'aucuns appellent l'anthropocène³ - semblent liées à des narrations multiples et apparemment contradictoires que l'on peut répartir en deux grandes tendances :

1. « Le monde court à la catastrophe, climatique, sanitaire, économique, politique et sociale. »
2. « Le monde passe un moment difficile, mais s'en tirera principalement grâce aux technologies, existantes ou encore à inventer. »

La diversité des réactions et des opinions face au récent traitement politique, scientifique et médiatique de la crise sanitaire liée au COVID 19 en est un bel exemple.

Qu'en est-il du travail social dans cet environnement inquiétant et face à des repères si contradictoires ? Nous parlons depuis longtemps déjà de « sociétés en crise ». En repartant des années 70 dont on se rappelle qu'elles signent la fin des « trente glorieuses » ainsi que le début de la dérégulation néolibérale, la première grande crise fut pétrolière, en 1973. Depuis lors, des « crises » de différentes natures se succèdent à un rythme qui va s'accélérer : crises financières, économiques, énergétiques, crises sociales et politiques, crises sanitaires et environnementales, crises et conflits géopolitiques ... avec de lourdes conséquences sur l'ampleur et la nature du travail social.

Le lien entre le contenu du rapport Meadow, les lectures contradictoires qui en sont faites et les crises que nous vivons peut sembler évident. Il nous mène par ailleurs à un paradoxe concernant l'Aifris, au tout premier degré.

S'agit-il bien d'affronter une crise d'ensemble comme présentée dans le rapport Meadow, à prendre en considération ou à critiquer globalement sur le mode de Friedrich Hayek par exemple ? Ou s'agit-il d'aborder des crises aux mécanismes très divers intimement liés aux natures spécifiques de chacune ?

Et comment cette ou ces crise(s) sont-elles prises en main ou utilisées par différents systèmes ou niveaux de gouvernance politique et financier ?

Pour un.e intervenant.e social.e, il est incontournable de prendre la mesure de son cadre de travail pour donner du poids et du sens à ses interventions. Le caractère local des problèmes rencontrés interagit comme jamais avec la dimension internationale. On en tient pour exemple celui de la crise énergétique actuelle où la hausse folle des tarifs amène les services sociaux à accompagner les populations précaires et une partie des classes moyennes dans le paiement de leurs factures de gaz ou d'électricité.

Le travail social a déjà inventé le rôle de médiateur de dettes, de médiateur familial ou celui de médiateur énergétique. Aurait-il fallu inventer celui de « médiateur sanitaire » pendant la crise Covid 19 ? Et faudra-t-il ajouter au travail social d'autres compétences techniques en lien avec les crises à venir ?

Devons-nous considérer que nous sommes au cœur d'un tel changement de paradigme qu'il va falloir repenser l'intervention sociale dans ses fondements, repenser un travail qui ne vise plus à la restauration d'équilibres dont il faudrait faire le deuil désormais, mais un travail qui vise à l'accompagnement de populations et de sociétés en situations de déséquilibres durables ?

Ou devons-nous, envers et contre toute apparence, envisager aussi un modèle BAU quand nous travaillons le social ?

Et que deviennent alors les valeurs de solidarité, de dignité et de respect dans une telle perspective ?

Dans la suite directe du congrès de Bruxelles 2022 « Paroles, expériences et actions des usagères et usagers dans l'intervention sociale : rendre visible l'invisible », le prochain congrès de l'AIFRIS à Paris en juillet 2023 « Sociétés en crises et travail social : explorer les dynamiques politiques, de formations, de recherches, d'interventions et d'expériences » va être pour nous tous l'occasion de nous reposer ces questions interpellantes.

Nous nous réjouissons déjà de nous y retrouver et souhaitons ainsi que dans le cadre de notre association, une inspiration et une action qui permette de construire un cheminement à la hauteur des enjeux de l'humanité.

François GILLET

Président du CSP (comité scientifique permanent) de l'AIFRIS

² Transhumanisme : « mouvement culturel et intellectuel international prônant l'usage des sciences et des techniques afin d'améliorer la condition humaine par l'augmentation des capacités physiques et mentales des êtres humains et de retarder voire supprimer le vieillissement et la mort » - Données Wikipédia consultées le 25-09-2022

³ Voir à ce sujet Gemenne François & Rankovic Aleksandar (2021) Atlas de l'Anthropocène, 2^e édition actualisée et augmentée.

• 10ème Congrès de l'AIFRIS à Paris du 3 au 7 juillet 2023

**« Sociétés en crise et travail social :
Explorer les dynamiques politiques, de formations,
de recherches, d'interventions et d'expériences »**



Appel à contributions pour le 10^{ème} Congrès de l'AIFRIS

De nombreuses « crises » ont traversé l'histoire humaine et les systèmes de protection sociale. Que ceux-ci relèvent de la charité ou d'un corps de métier constitué, ils ont répondu aux urgences provoquées par ces crises (Comiti, 2002). Aux trente glorieuses, période économiquement prospère qui a vu la professionnalisation grandissante de l'action sociale et son organisation, succède une période de dépression. Crises structurelles (crise économique, crise climatique, crise énergétique, crise environnementale, etc.), conjoncturelles (guerres, crashes financiers, etc.), crise de sens professionnelle (Mauger-Riffault, 2022) crise du lien social (Maisonneuve, 2022) et crise individuelle : que les crises soient à l'échelle individuelle, collective, nationale ou mondiale (Kern, Mainguy, Rugraff, 2011), elles ont des effets plus ou moins importants, plus ou moins visibles sur la vie des personnes, des communautés et des institutions (Morin, 2012).

En 2020, la COVID a des effets planétaires qui perdurent deux ans plus tard. Au-delà du virus en lui-même, les mesures de confinement généralisé qui ont été prises par la plupart des autorités publiques du monde globalisé constituent un aspect majeur de cette crise. Sur fond de crise sanitaire mondiale est déclenchée, début 2022, la guerre Ukraine-Russie qui retient l'attention des médias en raison des potentielles conséquences internationales qu'elle peut générer notamment en termes, économiques et sociales (OCDE, 2022).

Il apparaît ainsi que les crises se succèdent et se cumulent dans un rythme qui semble s'accélérer (Rosa, 2013) de façon exponentielle. Une accélération du temps qui fait écho aux travaux de P. Virilio (1977) et son concept de « vitesse », qu'il envisage comme un déterminant majeur de l'organisation sociale.

Au-delà des « crises », qui font l'objet d'une importante médiatisation, cohabitent des « crises silencieuses » qui ont un impact sur le quotidien et le sens du quotidien des citoyen.ne.s. Les bénéficiaires et les acteur.rice.s de l'intervention sociale en sont un exemple caractéristique. Pour les uns, leur situation précaire ou complexe qui peut être caractérisée comme « en crise » voient leur difficile équilibre mis un peu plus à mal. Pour les autres, non seulement ils subissent les effets des crises mais leur mission principale, qui est de répondre aux difficultés de personnes, de groupes ou de communautés, s'en trouve exacerbée par les effets des crises plus globales. Ajoutons à cela les tensions qui traversent le champ de l'intervention sociale (restructurations, austérité budgétaire, réarchitecture des diplômes, difficultés à recruter, technicisation du rapport travailleur.euse.s social.e.s – personnes accompagnées, etc.). Comme le souligne M. Jaeger (2013), le champ de l'intervention sociale semble être en perpétuelle recomposition, que ce soient en termes de politiques publiques et de gouvernance, de formation ou de normes d'accompagnement sur le terrain.

Ces « crises » successives et cumulatives, médiatisées ou silencieuses, requièrent de la part des intervenant.e.s sociaux.ales, qu'ils soient décideur.euse.s, formateur.rice.s ou intervenant.e.s de terrain tout comme de la part des bénéficiaires, d'ajuster leurs actions, leur posture. Les décideur.euse.s conceptualisent et mettent en oeuvre le cadre de l'action, les intervenant.e.s sociaux.ales agissent auprès des bénéficiaires dans les frontières de ce cadre autant que faire se peut. Les personnes ayant recours à l'action publique se retrouvent dans leur « crise silencieuse » respective face à des procédures et normes qui évoluent au fil des crises médiatisées ; sont-elles pour autant des victimes ? Sont-elles pour autant impuissantes ?

Etymologie et proposition de définition du mot « crise »*

Etymologiquement, le mot « crise » dérive du mot grec « κρίσις » et du mot latin « krisis » qui caractérise le choix entre deux options et implique un jugement et une décision. Son utilisation est d'abord usitée dans le champ médical pour caractériser la phase paroxystique de la maladie, lorsque cette dernière peut mener au retour à la vie d'avant la crise ou à la mort.

Le terme définit donc, à l'origine, le « moment » crucial d'un processus incertain qui déterminera l'issue de la crise, un « moment » qui nécessite un examen ou un jugement et un diagnostic ou une décision.

La sémantique du mot évolue vers une utilisation en dehors du champ de la médecine à partir du XVII^{ème} siècle. Le mot perd peu à peu sa dimension de jugement et de décision pour se cantonner à qualifier des « moments de rupture et de périodes graves ». Au XIX^{ème} siècle, son acception s'élargit encore pour caractériser les vicissitudes conjoncturelles comme structurelles d'un système donné (Ordioni, 2011).

Aujourd'hui, une crise durable (crise économique, crise énergétique, crise écologique, etc.) plonge les citoyens dans une incertitude sans perspective de résolution, sans dénouement. Selon M. Revault d'Allonnes (2013), la crise est « devenue pour ainsi dire le milieu et la norme de notre existence ».

Ainsi, la crise qui étymologiquement requerrait une décision est caractérisée aujourd'hui par l'indécision dans un complet retournement de sens (Morin, 2012). Selon ce même auteur, l'inflation de l'utilisation du mot « crise » est telle que sa signification en est devenue floue. Elle explicite tout au plus le fait que quelque chose dysfonctionne et renvoie au déficit de notre savoir et à celui de la réalité sociale. Afin d'y remédier, E. Morin préconise la conception d'une société « comme système capable d'avoir des crises ».

Entre crises structurelles, conjoncturelles et silencieuses, les « crises » ont des causes et des modalités de gestions différenciées. Ce qu'elles ont en commun est de mettre les individus face à l'incertitude et à la précarisation en dépit des dispositifs mis en place par les autorités publiques pour juguler ses effets, comme le montrent les économistes (Thévenon, Adema, Ali, 2014)

* Comme le titre de l'encadré le précise, il s'agit d'une proposition de définition qui demande à être discutée.

En effet, de nombreux auteur.e.s, tant en sciences humaines qu'en sciences dures ou en sciences de la nature, y voient une opportunité de transformations individuelles et collectives (Klein, 2013 ; Morin, 2012) à laquelle l'intervention sociale n'échappe pas. Les récents articles sur le travail de terrain pendant la COVID en témoignent (Dubasque, 2022) ou d'autres moins récents (Helfter, 2013) qui mettent en exergue la dimension professionnellement et socialement féconde des « crises » pour les intervenant.e.s de terrain. Ces contextes obligent en effet à une grande adaptabilité et à davantage de créativité, voire un sens artistique, dans les actes du quotidien tout en ne s'éloignant pas, ou pas trop, des normes de l'institution et du politique (Zuniga, 1993). Ainsi que B. Montclair (2007) le souligne concernant les travailleur.euse.s sociaux.ales « comme l'artisan d'art, le travailleur social invente quotidiennement des outils, élabore des méthodes appropriées pour chaque tâche à accomplir », autrement dit, l'adoption contrainte de savoirs-être et de savoirs-faires nouveaux ou inédits permet la mise en oeuvre de « pratiques émergentes ». Mais qu'en est-il de l'inventivité en temps de crise des décideur.euse.s, des bénévoles, des personnes accompagnées ? Chacun de ces groupes d'individus se retrouve confronté à assurer une continuité dans un environnement incertain voire inédit. Dans cette perspective et à l'instar des travailleur.euse.s sociaux.ales, ils sont conduits ou contraints, à leur initiative ou à celle de personne(s) tiers, à faire un pas de côté dans leur posture et dans leur savoir-faire. Une configuration génératrice de « pratiques émergentes ».

Afin de caractériser la « pratique » émergente, nous retiendrons deux définitions. La première a été élaborée, à l'initiative de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), par des universitaires travaillant dans le champ de la santé. La seconde, en France, a été développée par le Haut conseil au travail social (HCTS), une instance consultative placée auprès du ministre chargé des affaires sociales.

- Pour l'ASPC, une « pratique prometteuse » est une intervention, un programme, une stratégie ou une politique qui a le potentiel (ou « promet ») de devenir une pratique exemplaire. Les pratiques prometteuses peuvent en être aux premières étapes de leur mise en oeuvre ou de leur évaluation (Fazal & al, 2017).
- Pour le HCTS, une « pratique émergente » se définit comme « Des pratiques professionnelles, qui créent une rupture avec l'existant pour répondre à des questions sociales, avec une construction sur le terrain, souvent inter-institutionnelle, vers un changement durable » (HCTS, 2021).

Bien que les contextes institutionnels dans lesquels se sont élaborées les deux définitions soient différents, celles-ci ont en commun d'être récentes et elles considèrent la pratique prometteuse ou émergente comme une action qui, de par son potentiel, est amenée à une mise en oeuvre durable. Se pose dès lors une série de questions concernant le repérage de ces pratiques, leur évaluation, leur pérennisation et leur institutionnalisation. Dans cet argumentaire, nous utilisons la terminologie « pratiques émergentes », afin de faciliter sa lecture.

Dans la période de crises durables et multiples que le monde globalisé contemporain expérimente, il reste important d'analyser les aspects dommageables qu'elles produisent puisque leurs formes diverses et leur déficit de conceptualisation restent largement à être exploré, qu'il s'agisse de crises médiatisées ou de crises silencieuses. Il apparaît cependant incontournable d'étudier en quoi les crises peuvent être fécondes pour la pratique des différent.e.s acteur.rice.s de l'action sociale : des politiques publiques aux bénéficiaires ainsi qu'à l'acte d'accompagnement mais aussi au champ de la recherche. Les pratiques émergentes représentent des avancées issues de ces périodes incertaines, qu'elles restent des pratiques ad hoc ou qu'elles aient vocation à devenir pérennes. Dans cette perspective, la fonction des autorités publiques et des décideur.euse.s est centrale. En effet, ce sont les instances qui vont permettre l'institutionnalisation de ces pratiques nouvelles élaborées dans un contexte où la transgression de normes en vigueur constitue parfois l'une des conditions de leur émergence. Ce constat pose deux questions parmi de nombreuses autres : de quelle marge de manoeuvre, de quelle liberté d'action disposent les acteur.rice.s pour remettre en question l'existant et concevoir des solutions et pratiques adaptées à une demande singulière ?

Dans ces contextes de crise qui comportent un potentiel transformateur, l'éthique apparaît comme une dimension incontournable. La tension des acteur.rice.s de terrain entre les deux pôles que sont l'éthique (orientation générale, justice) et la morale (norme, droit), selon la petite éthique de P. Ricoeur (In Svandra, 2016) ou la responsabilité éthique de B. Bouquet (2009), s'en trouve-elle reconfigurée ou ajustée ? A la suite de la théorie de J. Rawls (1971), Arnsperger et Van Parijs (2000) font reposer l'éthique sociale sur les institutions davantage que sur les individus. Autrement dit, elle dépend principalement de l'organisation dont se dote une société et la façon dont les droits et les devoirs sont répartis entre ses membres. L'éthique individuelle quant à elle embrasse un champ beaucoup plus large puisqu'elle influe sur les jugements et décisions du quotidien, tout en étant conditionnée ou contrainte, précisément, par le cadre qu'imposent les institutions. Selon J. Rawls (1971), l'objectif est de tendre vers un « équilibre réfléchi » à travers la cohérence des jugements portés face aux circonstances de la vie. La question qui s'impose dès lors est de comprendre comment, dans La société de verre (Corcuff, 2003), où la fragilité et l'incertitude forment le quotidien des acteur.e.s du champ du social, s'articulent la justice ou l'éthique ; le droit, les normes ou la morale (Ricoeur, 1990) ?

La conjugaison de l'adaptabilité, de la créativité et de l'éthique en contexte de crise n'est pas propre aux intervenant.e.s de terrain mais concerne l'ensemble des acteur.rice.s concerné.e.s, dans leur rôle et écosystème respectif. Des pouvoirs publics et leurs agents aux personnes accompagnées, en passant par les bénévoles, les intervenants sociaux, les formateurs et sans oublier les chercheur.e.s, les crises permettent de revisiter ou de recomposer nos croyances, nos valeurs et nos savoirs.

Les axes

Le champ du social est un millefeuille traversé de tensions politiques, institutionnelles, juridiques, éthiques et morales qui place les acteurs.rice.s de l'intervention sociale dans des injonctions paradoxales. Les périodes de crises exacerbent certaines tensions et en atténuent d'autres, forcent à la reconfiguration des normes professionnelles et des valeurs personnelles et obligent parfois à la transgression. Autant de contextes qui favorisent l'inventivité voire la créativité et l'apparition de pratiques émergentes. Comment décider, comment accompagner et quelle posture adopter face à l'inconnu et à l'imprévu, tout en restant dans une norme « acceptable » ?

Le congrès de l'AIFRIS propose d'explorer l'articulation Crises / Pratiques émergentes à travers l'étude des processus à l'oeuvre et des effets sur les différent.e.s acteur.rice.s et bénéficiaires de l'intervention sociale en tenant compte d'une dimension centrale en contexte contraint : l'éthique.

Axe 1 - Les pratiques émergentes en contexte de crise : les processus à l'oeuvre et ses acteurs ?

- Quels sont les processus à l'oeuvre dans l'élaboration et la mise en oeuvre de pratiques émergentes ? (Gestion de l'urgence, analyses des questions sociales, processus de conceptualisation, partenariats noués, etc.).
- A quoi se reconnaît une pratique émergente comme telle ? Qui l'identifie ? Sur quels critères ?
- Quelles sont les marges de manoeuvre, la liberté d'action dont se saisissent les acteurs concernés en situation de crise ? (Politiques, territoires, organisations, professionnel.le.s, groupes sociaux vulnérables, etc.)
- Comment les acteurs et groupes d'acteurs (territoires, groupes sociaux, politiques, institutions, professionnel-le-s ou personnes accompagnées) contribuent-ils à l'élaboration de pratiques émergentes ?

Axe 2 - Les pratiques émergentes en situations contraintes : quel dialogue entre l'éthique et la morale ?

- Quels problèmes éthiques se posent dans des situations de « crise » ? Quels modes et modalités de résolution y apporter ?
- Dans un contexte de crise où les dimensions, individuelles, collectives, organisationnelles et politiques se percutent, comment l'éthique et la morale s'articulent-elles ?
- Les pratiques émergentes s'étaient-elles sur des valeurs significatives, des orientations éthiques spécifiques ou un renversement de priorités ?

Axe 3 - Politique et institutions articulées aux pratiques émergentes : actions d'urgence, processus d'innovation et d'institutionnalisation

- En quoi les actions des différents acteurs, produites en contexte de crise et souvent dans l'urgence, transcendent-elles les frontières organisationnelles et politiques ?
- Qui décide et sur quels critères des pratiques émergentes à pérenniser ou institutionnaliser ? Quel en sont les processus de terrain, institutionnels, scientifiques et politiques ?
- Quels enseignements tirer de pratiques émergentes issues de contextes de crises ? Comment analyser, décrire et formaliser la conceptualisation et la mise en oeuvre des pratiques émergentes ? Comment les faire connaître, favoriser leur transférabilité ?
- Quel travail prospectif d'anticipation est-il réalisé dans la perspective de prochaines crises ? Qui en sont les acteurs ?

Axe 4 - Acteurs de l'action sociale, de la recherche et de la formation autour des pratiques émergentes : expériences et mises en savoirs

- Les pratiques émergentes font-elles apparaître de nouveaux acteurs de l'action sociale ? Entraînent-elles une redéfinition des liens, des rôles, des missions et des zones de pouvoir respectives ?
- Comment intégrer les pratiques émergentes à la recherche et aux formations en travail social ? Comment former aux pratiques émergentes ?
- Quels sont les effets des crises sur les acteurs de l'action sociale : transformation des priorités ? Modification du sens de l'action ? Retour du sens politique ou de l'engagement vocationnel ? Nouvel équilibre personnel et professionnel ?
- Comment l'action des bénévoles se mutualisent-elles à celle des travailleur.se.s sociaux.ales en temps de crise ?

Bibliographie sélective

- Arnsperger, C. Van Parijs, P. (2000). L'éthique économique et sociale. La Découverte Repères Découverte Sciences humaines & sociales.
- Bouquet, B. (2009). Responsabilité éthique du travail social envers autrui et envers la société : une question complexe. *Erès Vie sociale*, 3, 43-55.
- Dubasque, D. (2022). Comment la crise liée au Covid-19 a bouleversé les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux et posé la question de leur devenir. *Erès Vie sociale*, 37, 37-49.
- Comiti, V-P. (2002). Les textes fondateurs de l'action sanitaire et sociale. - Sept siècles d'histoire des institutions, des droits de l'Homme, de la santé, du travail et du social. 1331-2000.
- Corcuff, P. (2003). La société de verre contemporaine : une société de la fragilité individuelle. Conference Paper.
- Fazal, N. Jackson, S. Wong, K. Yessis, J. Jetha, F. (2017). Élaboration de critères définissant les pratiques prometteuses en promotion de la santé et en prévention des maladies pour le Portail canadien des pratiques exemplaires. *Pspmc*, 11.
- Helfter, C. (2013). Contrepoint-action sociale : pas d'argent, mais des idées. *Caisse nationale d'allocations familiales Informations sociales*, 180, 139-139.
- Jaeger, M. (2013). Epistémologie et philosophie de l'histoire du travail social. *Erès Vie sociale*, 4, 17-30.
- Kern, F. Mainguy, C. Rugraff, E. (2011). Crises, régulation et soutenabilité du développement – Introduction. *De Boeck Supérieur Mondes en développement*, 154, 7-16.
- Klein, T. (2013). Scénarios pour sorties de crise. *Caisse nationale d'allocations familiales Informations sociales*, 180, 102-112.
- Mauger, D. Riffault, J. (2022). Retentissement psychologique de la pandémie sur les individus et les organisations collectives. *Erès Vie sociale*, 37, 135-149.
- Maisonneuve, B. (2022). La parole et la participation des personnes concernées en temps de gestion de crise. *Vie sociale*, 37, 181-196.
- Montclair, B. (2007). Le travailleur social, un artisan tisseur de liens. *L'Esprit du temps Imaginaire & Inconscient*, 20, 159-174.
- Morin, E. (2012). Pour une crisologie. *Le Seuil Communications*.
- Ordioni, O. (2011). Le concept de crise : un paradigme explicatif obsolète ? Une approche sexospécifique. *De Boeck Supérieur Mondes en développement*, 154, 137-150.
- Revault d'Allonnes, M. (2013). Ce que dit la « crise » de notre rapport au temps. *Erès Vie sociale*, 2, 39-51.
- Ricoeur, P. (1989). L'éthique, la morale et la règle. *Autres Temps*, 25, 52-59.
- Hartmut, Rosa. (2013). Accélération. Une critique sociale du temps. *La Découverte*.
- Rawls, J. (1971). La Théorie de la Justice. Traduction française par Catherine Audard en 1987. *Editions Seuil*.
- Svandra, P. (2016). Repenser l'éthique avec Paul Ricoeur. Le soin : entre responsabilité, sollicitude et justice. *Association de Recherche en Soins Infirmiers Recherche en soins infirmiers*, 124, 19-27.
- Thévenon, O. Adema, W. Ali, N. (2014). Les politiques familiales en France et en Europe : évolutions récentes et effets de la crise. *Ined Editions Population & Sociétés*, 512, 1-4.
- Virilio, P. (1977). Vitesse et politique, essai de dromologie. *Galilée*.
- Zuniga, R. (1993). La théorie et la construction des convictions en travail social. *Perspectives théoriques*, volume 42, number 3.
- Rapports
- HCTS. (2021). Pratiques émergentes du travail social et du développement social. *Haut conseil du travail social*.
- OCDE (2022). Guerre en Ukraine : Conséquences économiques et sociales et implications pour les politiques publiques. *Perspectives économiques de l'OCDE. Rapport intermédiaire*, mars 2022

Formats, modalités de soumission et évaluation des communications

Formats de communication

L'AIFRIS évaluera les propositions venant de l'ensemble des acteurs de l'intervention sociale, décideurs politiques et professionnels, formateur.trice.s, chercheur.e.s, professionnel.le.s et usager.e.s. Ces propositions devront s'inscrire dans l'un des 4 axes mentionnés ci-dessus. Les questionnements proposés visent à ouvrir des pistes de réflexion.

Modalités de soumission

Le comité scientifique permanent de l'AIFRIS est disponible pour accompagner les personnes et les équipes qui le souhaitent dans la formalisation de leur communication ou, le cas échéant, dans l'aide à la traduction en langue française (contact : cspairis@aifris.eu).

Les propositions de communication doivent être soumises en ligne, sur le site de l'AIFRIS (aifris.eu), à partir du 14 octobre 2022 et avant le 16 janvier 2023. Afin de soumettre votre communication, vous devez, dans un premier temps, créer un compte sur le site aifris.eu (après avoir pris connaissance du mode d'emploi téléchargeable en ligne). Les personnes ayant déjà un compte dans la base sont invitées à compléter les informations manquantes.

La proposition doit comporter au maximum 4 000 signes espaces compris et être intégrée dans le cadre prévu à cet effet sur le site. Cette proposition constitue un résumé de la communication en français, qui, si celle-ci est acceptée, sera publiée, en l'état, dans les « préactes » du Congrès. Les résumés seront mis en ligne en accès public, comme le sont déjà ceux des Congrès précédents (cf. aifris.eu.). La proposition est accompagnée, le cas échéant, d'une bibliographie d'un maximum de 2 000 signes et, obligatoirement, d'une présentation de.s l'auteur.e.s en 300 signes maximum.

La communication peut être présentée par une équipe d'un maximum de 3 personnes, mais, quel que soit le nombre d'intervenant.e.s, le temps alloué est de **20 à 30 minutes par communication**. Une personne ou une équipe peut présenter deux communications au plus.

Chaque communicant.e. devra être inscrit.e et avoir réglé ses frais d'inscription **avant le 15 mai 2023**. Pour la bonne marche du Congrès et afin de faciliter l'inscription aux ateliers, les communicant.e.s, qui ne se seraient pas acquitté.e.s des frais d'inscription verraient leur proposition annulée et retirée des préactes. Ils/elles ne pourront pas communiquer au Congrès. La publication d'articles avant et après le Congrès de l'AIFRIS a pour objectif de rendre visible les travaux de recherche et d'innovation en matière d'intervention sociale en langue française. Il est donc souhaité que les communicant.e.s déposent sur le site, **avant le 15 juin 2023**, le texte complet de leur.s communication.s (8 000 à 10 000 signes environ, sous format texte) qui sera mis en ligne, en accès public.

Les communicant.e.s ont la possibilité de déposer un résumé en anglais de 50 à 100 mots afin d'être repérable par les moteurs de recherche anglophones. Il n'y aura pas de publication papier des actes du Congrès, mais les communicant.e.s qui souhaitent déposer un article plus développé (environ 30 000 signes et en langue française, format PDF) avant ou après le Congrès, pourront le faire en ligne via le même processus. Les communicant.e.s ont également la possibilité de déposer un article autre, dans la langue de son choix, sous format PDF.

Evaluation des propositions

Les évaluations sont effectuées selon la méthode du « double aveugle » par le comité scientifique au fur et à mesure du dépôt des résumés et les résultats sont communiqués individuellement par courriel, environ un mois après la date de dépôt de la proposition.

Conditions générales de dépôt d'une communication

Tous les textes déposés par les communicant.e.s dans la base de données de l'AIFRIS deviennent possession de l'association. Toute personne qui dépose une communication accepte cette clause. Pour autant, cette clause n'est pas exclusive puisque la personne garde la copropriété de son texte et peut en faire l'usage qui lui convient.

Les textes, propriété de l'AIFRIS, le restent y compris après le décès de l'auteur.e. De même, dès qu'un texte est déposé, le compte créé pour le dépôt ne pourra plus être supprimé.

Si l'auteur.e ne peut à aucun moment demander la suppression de ce texte, il peut en revanche demander une modification, une correction ou le dépôt d'un texte amélioré. L'auteur.e peut corriger lui-même le texte du résumé de la communication jusqu'au moment où celui-ci est proposé à l'évaluation du comité scientifique. Une fois que le résumé est en cours d'évaluation, l'auteur peut demander une modification en s'adressant au gestionnaire de la base de données, postmaster@aifris.eu.

L'auteur.e a accès à son compte personnel AIFRIS et peut en modifier tous les conten

us à tout moment, à l'exception de la correction de l'adresse de messagerie ayant servi à créer le compte. La modification doit être demandée aux gestionnaires de la base de données.

Toute personne qui crée un compte est automatiquement abonnée à la lettre de l'AIFRIS. Elle peut à tout moment accéder à son compte pour supprimer cet abonnement.

Vos propositions de communication sont à déposer sur le site de l'AIFRIS ...

<https://aifris.eu>

Rapport d'activité 2021- 2022

1. Les principaux axes de travail énoncés dans le rapport d'orientation de 2020-2021 ont continué à structurer le travail des instances :

- Le croisement des savoirs est une question stratégique au cœur du travail social mais aussi de la dynamique scientifique et organisationnelle de l'AIFRIS. La création et les travaux d'un groupe de travail au sein du Conseil Scientifique Permanent sur les dispositifs de « connaissance partagée », les réflexions et initiatives développées par le Bureau autour de l'ouverture du Conseil d'Administration, du Bureau et du Conseil Scientifique Permanent aux 3^{ème} et 4^{ème} piliers, les échanges avec les organisateurs du Congrès de Bruxelles au sein du Bureau, du CA et du Conseil Scientifique Permanent, la préparation du n° 4 de la revue « Ecrire le Social » et, bien sûr, le thème et l'organisation du Congrès de Bruxelles témoignent de la volonté de concrétisation progressive de cet axe de travail. Les travaux préparatoires du 10^{ème} congrès de l'AIFRIS à Paris en Juillet 2023 tiennent aussi largement compte de cet axe stratégique ;
- L'accompagnement des crises et des mutations sociales : l'organisation du webinaire du 7 Juillet 2021, par un groupe de travail réunissant membres du Bureau, du CSP et des associations nationales (ASFRIS, ABRIS, AQCFRIS, AFRIS-France) sur le thème « Ressorts de l'expérience et inventions sociales en temps de crise » a été une première réalisation en ce sens. La préparation du numéro 4 de la revue « Ecrire le Social » sur les enjeux de la crise sanitaire pour l'intervention sociale y fait suite, tout comme ce sera le cas d'interventions et de débats lors des congrès de Bruxelles et Paris. Le titre de l'argumentaire de ce dernier événement, en cours d'élaboration, « Pratiques émergentes en temps de crise(s). Une interrogation nécessaire » en est un exemple ;
- L'établissement de partenariats et de liens collaboratifs : au cours de cette dernière année, l'organisation du Congrès de Bruxelles et les décisions prises pour l'organisation de celui de Paris en 2023 (reprenant ainsi le rythme bi-annuel en année impaire) ont permis le développement des partenariats et des liens collaboratifs, que ce soit avec l'ABFRIS et son réseau de partenaires ou à partir de celui de l'IRTS Parmentier-Île de France et de l'AFRIS-France ;
- Le développement de la dimension internationale : parallèlement aux liens établis avec d'autres associations internationales, le développement de cette dimension passe par l'adhésion de nouveaux pays/institutions membres. Cet axe de travail spécifique fait l'objet de réflexions au sein du Bureau de manière, notamment, à trouver les moyens de rendre plus effective et pérenne la participation de membres originaires de pays du Sud, non seulement lors des congrès mais également à travers d'autres types de collaboration qui puissent la leur rendre attractive et fructueuse ;
- L'élargissement des instances et du CSP : l'objectif d'éviter le risque de surreprésentation des enseignants.es-chercheurs.es issus.es de l'enseignement supérieur européen a tout juste commencé à être concrétisé au sein du CA et du Bureau avec l'élection comme trésorier de C. Mani qui a une longue expérience de travail et de gestion en institutions du travail social. Cet objectif est également bien présent en ce qui concerne le renouvellement des membres du CSP qui a créé en son sein un petit groupe

qui permette de concrétiser, à partir du Congrès de Bruxelles, l'inclusion d'acteurs des 3^{ème} et 4^{ème} piliers et de poursuivre ce travail au cours des prochaines années. Notons, encore, que cette question est l'une de celles¹ qui ont suscité une série de questionnements et tensions au sein de l'association et qui sont à l'origine de la proposition du Bureau de créer une commission mixte, formée de membres du Bureau, du CA, de l'AG et du CSP, représentants les divers pays membres, afin d'analyser la gouvernance et le modèle économique de l'association et de remettre en Juillet 2023 des propositions concrètes d'évolution dans ces 2 dimensions.

2. Réunions des instances : Les instances se sont réunies, à distance, en présentiel et selon des modalités mixtes le 6 Juillet 2021 pour l'AG, les 6 Juillet, 6 Septembre 2021 et 8 Mars 2022 pour le CA, les 6 Juillet, 8 Septembre, 6 Octobre et 3 Décembre 2021 ainsi que les 12 Janvier, 1^{er} Mars, 4 Avril et 3 Juin 2022, en ce qui concerne le Bureau. Celui-ci a tenu son habituel séminaire de réflexion, en version mixte présentiel-distanciel les 12 et 13 Janvier 2022, au siège de l'association, l'IRTS de Franche-Comté à Besançon.

Au cours de ces réunions d'importantes décisions ont été prises quant à la dynamique de la vie associative : la réalisation du 10^{ème} Congrès de l'AIFRIS en Juillet 2023 à Paris en partenariat avec l'IRTS Parmentier-Île de France ; la désignation de François Gillet comme Président du CSP, alors que Marc Rouzeau a terminé à cette date son 2^{ème} mandat pour cette fonction ; une première définition des grandes lignes de la thématique du congrès de Paris ; l'approbation de Leila Oumeddour comme coordinatrice scientifique de ce congrès ; le lancement d'une dynamique de réflexion sur l'évolution de l'AIFRIS et la définition de grands axes de travail en vue de propositions concrètes ; la nomination de Marie Pierre Sarat et de Marc Rouzeau comme membres d'honneur, participant désormais au Bureau comme, respectivement, trésorière adjointe et secrétaire adjoint, alors que Christophe Mani passe à assumer la fonction de trésorier.

3. Lettre de l'AIFRIS : Depuis le n° 45, publié en Juin 2021, 3 numéros de la Lettre ont été diffusés à tous les titulaires d'un compte sur la base de données aifris.eu, en Septembre 2021 (n° 46), Février 2022 (n° 47) et Juin 2022 (n° 48).

4. Du côté du Conseil Scientifique Permanent (CSP) :

L'année 2021-2022 qui vient de s'écouler a été marquée par la poursuite du travail en distanciel ainsi que la réintroduction d'une partie de travail en présentiel grâce à la levée de la plupart des mesures Covid en Europe. Deux CSP, le 16 octobre 2021 à Bruxelles et le 5 avril 2022 à Paris se sont tenus en version mixte : une quinzaine de participants y ont pris part en présentiel et une bonne dizaine à distance.

Les autres CSP se sont tenus en distanciel avec une tendance à les organiser plus souvent (une fois par mois) mais dans un format plus bref (environ deux heures) qui semble mieux convenir à la communication en visioconférence.

Les différents points à l'ordre du jour sont travaillés au sein du groupe d'animation des CSP qui réunit une dizaine de personnes. Ceci permet de bien préparer les points d'actualité, tout en ayant à l'œil les thèmes qui interpellent le CSP et demandent une

¹ Voir à ce sujet la note « Aperçu sur l'état des lieux de nos questionnements au sein de l'AIFRIS » remise en annexe à la convocation de l'AG du 5 Juillet 2022 à Bruxelles.

réflexion sur la durée.

Concernant l'actualité, le CSP doit maintenant s'occuper de la préparation de deux congrès : Bruxelles 2022 et Paris 2023

Concernant le congrès de Bruxelles 2022, l'esprit d'ouverture signalé dans le précédent rapport se poursuit, tant du point de vue des objets que des contributeurs attendus. Trois formats alternatifs aux communications « classiques » sont proposés : Les croisements de savoirs, les présentations d'outils et les prestations artistiques. L'objectif est notamment de permettre à tous les acteurs de l'intervention sociale de mieux trouver leur place dans les congrès de l'Aifris. Jusqu'ici les inscriptions à nos congrès enregistraient peu de professionnels et peu ou prou de bénéficiaires ou de leurs représentants. L'objectif est de ré-équilibrer ceci et d'ouvrir peut-être encore à d'autres acteurs du social...

Concernant le congrès de Paris 2023, un comité de rédaction local de l'argumentaire et de l'appel à communication s'est mis en place autour de Leïla OUMMEDOUR de l'IRTS Parmentier – Paris Ile de France. Le dialogue entre ce comité et le CSP s'est poursuivi au cours de plusieurs réunions de manière à aboutir à un appel à communication pour septembre 2022.

Ecrire le social, la revue de l'AIFRIS, poursuit son travail. Le numéro quatre de la revue sera accessible autour du congrès de Bruxelles. Un appel à de nouvelles candidatures pour le comité de rédaction est en cours. Deux candidatures se sont déjà manifestées.

Concernant la réflexion dans la durée :

- Le CSP a contribué à la réflexion sur l'avenir de l'Aifris dans son fonctionnement et sa gouvernance. Il participera activement à la commission mixte créée à cet effet au travers de ses quatre délégués : Francis Loser, Grâce Chammas, Valérie Desomer et François Gillet.

- Une commission d'élargissement du CSP a été mise sur pied dans le but d'ouvrir la participation des différents acteurs du social. Actuellement l'écrasante majorité du CSP est constituée d'enseignants chercheurs. L'idée est d'ouvrir dans un premier temps à plus de professionnels ainsi qu'à des représentants des bénéficiaires. Le CSP de juillet 2022 va démarrer officiellement ce travail. Les membres de cette commission sont : Bénédicte Wantier, France Nadeau, François Gillet, Houwayda Bouramia-Matta et Leïla Oummedour.

- La mobilisation des membres du CSP se traduit aussi dans les travaux des groupes thématiques : une réflexion toute particulière est programmée à ce sujet en lien avec la préparation du congrès de Paris. L'objet en sera notamment de donner à ces G.T. une place et une dynamique plus cohérente entre les congrès ainsi bien-sûr que dans les futurs congrès.

Le travail pour 2022-2023 s'annonce dense : un calendrier a été mis en place, en lien avec le bureau de l'AIFRIS, permettant au CSP de continuer ses réunions sur un rythme mensuel d'ici le congrès de Paris.

5. Site, Base de Données, Diffusion :

- Diffusion de la Lettre

Depuis la Lettre n°42 (Mai 2020), nous utilisons Mailchimp pour la diffusion de la lettre. Ce service est gratuit pour l'envoi de courriel à moins de 2000 contacts.

L'intérêt d'utiliser ce service est d'avoir un suivi en direct de l'impact de la diffusion de la lettre et de gérer plus facilement les retours d'incidents (adresse mail non valide, over quota,

désabonnement...). Le tableau ci-contre donne un aperçu du suivi.

Le taux d'ouverture avoisine les 30%, ce qui est assez remarquable. 2021 nous permet d'avoir plus de recul sur cette nouvelle méthode de diffusion.

Campagne	Période d'envoi	Nb Ouvertures
La Lettre n°42	mai 2020	33,61%
La Lettre n°43	octobre 2020	33,42%
vœux 2021	décembre 2020	36,30%
La Lettre n°44	février 2021	34,00%
Webinaire AIFRIS - Annonce	mai 2021	31,00%
Webinaire AIFRIS - Programme	juin 2021	33,10%
La Lettre n°45	juin 2022	32,10%
Webinaire AIFRIS - Programme - Rappel	juillet 2021	25,40%
La Lettre n°46	octobre 2021	35,90%
vœux 2022	décembre 2021	37,00%

Une piste sera travaillée pour améliorer la diffusion des courriels via la mise en place d'une signature DKIM. Plusieurs actions ont déjà été entreprises pour améliorer la diffusion de nos courriels, mais les règles anti-spam changent continuellement. Ceci étant , il reste encore plusieurs pistes à explorer, mais il n'existe pas de solution miracle.

- Webinaire 2021

2021 a connu le 1^{er} webinaire de l'AIFRIS. Ce webinaire a nécessité de nombreux préparatifs dont la création de l'affiche, la création des pages dédiées sur le site, l'envoi des campagnes de promotion , la diffusion de la vidéo de ce webinaire.

- Préparation pour le 9^{ème} congrès

Les préparatifs pour le 9^{ème} congrès ont commencé dès le mois de septembre en ce qui concerne le site.

- > Création de l'affiche du congrès
- > Mise en place de l'espace dédié au 9^{ème} congrès de l'AIFRIS sur le site.(pages accueil, hébergement, tarifs, organisation, programme...)
- > Paramétrage des bases pour permettre le dépôt des communications, puis l'inscription en ligne
- > Création d'un nouvel espace pour l'inscription aux ateliers qui sera inauguré pour le 9^{ème} congrès.

Ces préparatifs se sont conclus par le lancement de l'appel à communication et l'ouverture de l'espace congrès.

6. Gestion financière :

Marie-Pierre SARAT, trésorière, a été rejointe par Christophe Mani en tant que trésorier-adjoint. Celui-ci se prépare à prendre la relève pour le poste de trésorier. La constitution de ce binôme sera une aide précieuse pour le suivi des deux congrès consécutifs de Bruxelles, puis de Paris.

Le renouvellement de la signature de la convention avec l'IMF a permis d'assurer la gestion financière de l'association.

Les produits des cotisations sont plus importants que dans le budget prévisionnel mais ils prennent en compte des cotisations versées tardivement en 2020 et affectées à 2021. Ils constituent, en l'absence de congrès, nos seules recettes pour 2021.

Il faut rappeler que depuis 2020 l'AIFRIS ne reçoit plus la subvention française.

Le développement de nos activités (la lettre, la Revue, la

préparation des congrès, l'évolution du site) nécessite des moyens.

Le maintien des instances en visioconférence sur une grande partie de l'année a permis de diviser quasiment par deux le poste déplacement par rapport au Budget prévisionnel.

Par conséquent, notre déficit prévisionnel de – 20015 euros est ramené à – 14142 €. En termes de trésorerie, nous sommes donc contraints pour la deuxième année consécutive de toucher aux réserves de l'association pour fonctionner.

Grâce aux fonds propres accumulés au fil des années précédentes, nos réserves sont suffisantes pour envisager l'avenir de l'association sereinement malgré ces deux années de déficit et permettre les nécessaires avances de fond pour l'organisation des congrès.

Cependant, il continue à être très important de rechercher d'autres sources de financement ainsi que de contrôler les dépenses courantes. Les pistes antérieurement définies — activités des associations nationales, recherche de nouveaux sponsors, augmentation du montant des cotisations — restent donc pertinentes.

D'une manière plus générale, le modèle économique de l'AIFRIS sera réinterrogé au cours des travaux de la commission mixte qui débutera en 2022, en lien avec la volonté de favoriser la participation du plus grand nombre à nos activités.

*Rapport approuvé par le Bureau, le CA et l'AG de l'AIFRIS
Juillet 2022*

Bref retour sur le 9^{ème} Congrès de l'AIFRIS à Bruxelles ...

Le 9^{ème} Congrès international de l'AIFRIS a réuni, à Bruxelles, près de 450 participants, du 4 au 8 Juillet 2022.



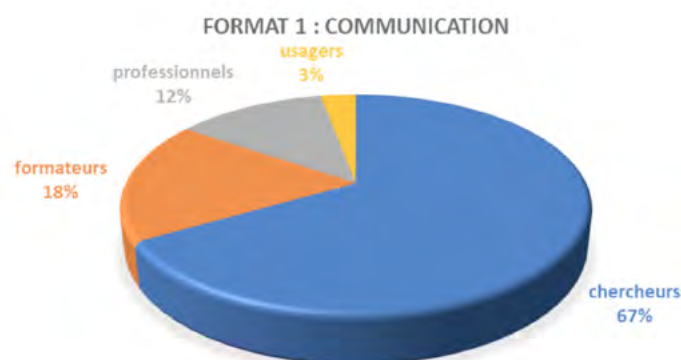
Les congressistes étaient principalement originaires de Belgique, de France, du Québec et de Suisse, comme en atteste le tableau récapitulatif suivant :

Pays	Communicants	Participants	Organisateurs	Total
Belgique	113	57	5	175
Canada	68	5	2	75
France	84	43	4	131
Italie	1	0	0	1
Liban	0	0	2	2
Portugal	0	0	1	1
Suisse	42	13	3	58
Tunisie	4	0	0	4
Total	312	118	17	447

Intitulé « *Paroles, expériences et actions des usagères et usagers dans l'intervention sociale : rendre visible l'invisible* », le congrès a permis d'initier une dynamique innovante de partage et de production de connaissances par des acteurs du monde de la recherche mais également de la formation, des milieux professionnels et des collectifs d'usagères et usagers de l'intervention sociale.



Au total, près de 70 ateliers de présentations de recherches et d'expériences ont été organisés, réunissant en moyenne 3 communications par atelier. En leur sein, certaines communications ont été portées à plusieurs voix et les échanges entre acteurs d'horizons multiples ont ouvert de nombreuses réflexions sur les leviers d'expression et de valorisation de la parole des publics de l'intervention sociale.



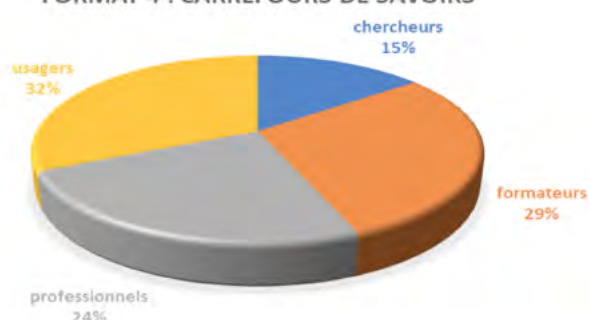
Dans une perspective de croisement des savoirs et expertises,

le congrès avait également fait place à d'autres formats de contribution scientifique, déclinés en 17 ateliers d'animation d'outils co-construits par et avec les publics, 6 ateliers de prestations artistiques, 3 carrefours de savoirs et 4 ateliers de réflexion portés par les groupes thématiques de l'association. Chacun des projets a ainsi pu être présenté, animé et débattu durant 1h30, en favorisant l'implication des représentants des 3^{ème} et 4^{ème} « piliers » de l'AIFRIS.

FORMAT 2 : OUTILS



FORMAT 4 : CARREFOURS DE SAVOIRS



FORMAT 5 : PRESTATIONS ARTISTIQUES



De nombreux dispositifs collaboratifs touchant à divers secteurs de l'action sociale ont ainsi pu être présentés, comme ce fut le cas des outils d'animation développés par un comité de patients dans le cadre de recherches collaboratives, de récits de femmes en chemin dans l'insertion socio-professionnelle ou de récits d'expériences d'éducatrices en maison de repos et de soins, de présentations de recherches sur la pauvreté menées par des militants et des bénévoles, de jeux conçus par et/ou avec des usagers sur des questions comme l'accès au logement et la

précarité alimentaire, ou encore la présentation d'outils-affiches créés par des bénéficiaires des services sociaux pour relayer leur parole, etc...



Le congrès de Bruxelles est un des lieux que nous avons bâti ensemble, avec nos associations nationales, pour vivre l'expérience de repenser les formes de hiérarchisation sociale et ouvrir un temps d'expérience pour la rencontre des personnes concernées par l'intervention sociale, quels que soient les lieux à partir desquels elles décident de prendre la parole.

Que ce soit au sein de l'Université libre de Bruxelles, dans les hémicycles des Parlement fédéral et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, au sein des institutions et associations qui nous ont ouvert leurs portes, ou encore à l'occasion des moments festifs organisés dans des espaces tout aussi inédits (le parking d'une université et la salle gothique de l'hôtel de Ville de Bruxelles) les participants ont vécu la rencontre avec tous leurs sens.



L'articulation des dimensions formelles et informelles a mis au jour de nouvelles manières d'observer la construction des savoirs et des axes de réflexion pour structurer l'épistémologie du travail social.

Autant de perspectives qui mettent en lumière la plus-value des dynamiques et des projets portés par notre association internationale.

*Pour l'équipe organisatrice du 9^{ème} congrès
Aline Bingen et Bénédicte Wantier*

•• Annonces

Colloques / Congrès / Séminaire / Symposium Journées d'étude

Appel à communication pour le Colloque scientifique

« **Déviance, délinquance et marginalisation dans l'espace public : pratiques de publics, interventions sociales et sécuritaires, et mutations politiques** »

Les 27-28 octobre 2022 à Dijon

Organisé par le RT « Normes, déviances et réactions sociales » de l'Association Française de Sociologie (AFS), le LIR3S-CNRS de l'Université Bourgogne Franche-Comté et l'Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de l'Intervention Sociales (ACOFIS), en partenariat avec le GIS-CRITIS, l'IRTESS, l'Université de Bourgogne, la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon et l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF).

Paraître dans la lettre de l'AIFRIS

Vous souhaitez passer une information dans la Lettre de l'AIFRIS merci de nous adresser trois ou quatre lignes rédigées, présentant la manifestation ou l'ouvrage dont vous souhaitez faire la promotion*.

Utilisez si possible une police Arial, corps 9.

Si vous souhaitez que nous complétions cette information avec une affiche ou une couverture, merci de nous adresser un fichier photo en format nomfichier.jpeg ou nomfichier.png.

Toute information à publier dans la Lettre de l'AIFRIS peut être transmise **au plus tard 8 jours** avant la date de parution à cette seule adresse mail :

lalettre_aifris@aifris.eu

Le planning des prochaines parutions est le suivant :

Numéro 50 : 20 décembre 2022 (**date limite : 05/12/2022**)
Numéro 51 : 22 mars 2023 (**date limite : 6/03/2023**)

*Sous réserve de place disponible.

●● Film

" Pénélope mon amour "

Documentaire réalisé par Claire Doyon



"Depuis dix-huit ans, je filme Pénélope, jeune adulte autiste. Un jour j'ai ouvert le placard qui contenait des cassettes DV et des bobines Super 8. Ça m'a presque crevé les yeux. Il fallait rassembler toutes ces images. Pénélope mon amour trace le parcours d'une mère et sa fille à travers les années. Il raconte différentes étapes : le choc du diagnostic, la déclaration de guerre, l'abdication des armes, pour finalement accepter et découvrir un mode d'existence autre."

Si vous intéressé.e.s par le fait d'accompagner une séance ou de monter un partenariat autour du film, vous pouvez prendre contact avec melanie@lagrandedistrib.com.

Bande annonce

●● Publications

Livres

" L'écologisation du travail social "

Les établissements sociaux à l'épreuve du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité

Auteur : Dominique GRANDGEORGE, préface de Myriam KLINGER

Editeur : ies



Pourquoi l'adaptation du travail social au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité est-elle si difficile ?

Après avoir dressé un bilan des blocages psycho-sociaux et des raisons qui freinent les établissements sociaux à s'adapter aux enjeux environnementaux, Dominique Grandgeorge donne à lire cinq expériences dans lesquelles préoccupations sociales et écologiques se complètent de manière

probante [...]

Septembre 2022 – 352 pages
ISBN : 978-2-88224-238-9

" Travail social et émancipation "

Auteure : Alice DUMOULIN

Editeur : Chronique sociale



La première intention de ce livre est d'ouvrir une fenêtre sur le travail social par le récit. Ces métiers sont souvent sous le joug du devoir de réserve, et toujours pris dans l'enjeu de la confidentialité, voire du secret professionnel. Ce recueil consiste à partager des connaissances issues de vécus, et parler aussi de mécanismes à l'œuvre plus largement. Les travailleurs sociaux ont eu à cœur de livrer des récits représentatifs de leur métier, souhaitant ainsi valoriser ce qui leur paraît faire sens, mais

aussi ce qui heurte leur professionnalité. Ce fil d'analyse que nous allons suivre aboutit à des pistes de réflexion, des perspectives sur nous-mêmes et notre société.

Mai 2022 – 304 pages
ISBN : 978-2-36717-815-8

" Une orthophoniste dans un parcours TSA "

A la rencontre d'une enfant autiste

Auteure : Bénédicte DE SONIS-ROSSIGNOL, préface de Patrice HUERRE

Editeur : érès



Dans un parcours TSA, avec des enfants autistes qui souvent ne parlent pas et en apparence ne partagent rien, quelle place peut prendre une orthophoniste ? L'auteur rapporte son expérience au sein de l'équipe transdisciplinaire d'un hôpital de jour.

Septembre 2022 – 256 pages
EAN : 9782749274690

" L'intervention sociale d'aide à la personne "

Auteur : Conseil supérieur du travail social (CSTS),
Cristina De Robertis (Préface)
Editeur : Presses de l'EHESP



Véritable texte fondateur de l'intervention individualisée telle qu'elle se pratique aujourd'hui, le rapport du CSTS de 1996 a été à l'origine de nombreuses orientations des politiques sociales et reste d'une grande actualité. Ce rapport a su remettre au goût du jour les références théoriques et le cadre conceptuel d'une méthode professionnelle centrée sur les capacités et les compétences des personnes.

Septembre 2022 – 180 pages
ISBN : 978-2-8109-1056-4

" Oury, donc "

Ce qu'elle dit des affaires humaines

Auteur : Pierre DELION
Editeur : érès



« Oury m'a aidé à être ce que je suis et je suis sûr que c'est le cas de nombreux soignants » : c'est ainsi que Pierre Delion débute ce récit à la première personne. Sa rencontre avec Jean Oury a été déterminante dans sa trajectoire professionnelle et personnelle. Il montre en quoi son influence clinique et théorique dans la prise en soin des patients présentant des pathologies psychotiques a été essentielle dans l'histoire de la psychiatrie et des idées... »

Aout 2022 – 168 pages
EAN : 9782749274461

" Les incestes "

Clinique d'un crime contre l'humanisation

Auteur : Jean-Luc VIAUX
Editeur : érès



Cet ouvrage entend renouveler le regard sur l'inceste : L'inceste est un crime contre la famille et l'humanisation autant qu'un crime sexuel. À partir de nombreux exemples cliniques recueillis en quarante ans de pratique, l'auteur décrit les différentes configurations familiales menant à l'inceste et son effet de déshumanisation.

Septembre 2022 – 272 pages
EAN : 9782749274621

" Vers une école promotrice de santé "

Guide « du Diagnostic à l'Action »

Auteurs : Brigitte MOLTRECHT, Nadine LABAYE-PRÉVOT, Brigitte WEENS, Christine FERRON (Préface), Bertrand PAJOT (Postface)
Editeur : Presses de l'EHESP



Cette méthode vise à outiller les acteurs, en contexte scolaire, pour des interventions de promotion de la santé efficaces, planifiées, globales et concertées. Elle présente brièvement en quoi consiste la promotion de la santé et fournit une succession d'étapes dans une démarche logique, rigoureuse et attractive basée sur un ensemble de fiches pratiques.

Août 2022 – 72 pages
ISBN : 978-2-8109-1055-7

" Mes parents trop parents "

Auteurs: Benoît BROYART, Baptiste FICHE, Francesca CARABELLI (ill)

Editeur : Hyg e  ditions, Presses de l'EHESP



D s que Suzy rentre de l' cole, elle est habitu e   suivre le programme tr s charg  que ses parents lui ont concoct . Apr s les devoirs, quiz, activit s manuelles ou sport si le temps le permet. Mercredi, basket, clarinette et anglais. Pour Suzy, c'est la normalit . Elle ne se rend pas compte que ses parents sont surinvestis et souhaitent  tre les meilleurs parents du monde. Mais un

soir, Suzy est fatigu e, elle voudrait juste ne rien faire et passer un mercredi chez sa copine Lola...

Mai 2022 – 48 pages

ISBN : 978-2-8109-0969-8

" Fille ou gar on ? "

Des chansons pour se poser des questions

Auteurs : Marion ROUXIN, H l ne R VEILLARD, Christine FERRON (Pr face), Florence SABATIER (ill)

Editeur : Hyg e  ditions, Presses de l'EHESP



Ce livre-disque illustr  est compos  de 11 portraits chant s par Marion Rouxin posent la question des diff rences entre les sexes et de l'influence du monde adulte sur les enfants dans leur construction (les couleurs, les v tements, les jouets, les comportements, les jeux...). En suivant l'itin raire de Camille, une fille dans un corps de gar on, en abordant le th me de

l'homoparentalit  ou en s'interrogeant sur les jeux dans la cour de r cr , ce livre-disque nous emporte dans un univers p tilant et un peu d cal  qui ravit les yeux comme les oreilles, tout en nous faisant tous r fl chir sur notre identit .

Octobre 2022 – 32 pages

ISBN : 978-2-8109-1065-6

Revue

" Le D veloppement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivit s "

Un vecteur d'innovation dans le champ du travail social

Auteurs : Sous la direction de Myriam LELEU et Fabienne DEFERT

Edition Les politiques sociales Num ro 2022/1-2 (N  1-2)



Un regard autre sur l'accompagnement en proposant une posture de co-construction et non la sup r matie d'un expert professionnel s'imposant   un profane. Le DPA-PC appr h ndre les probl matiques sociales dans leur contexte et leur complexit  au travers d'une conception de l'aide bas e sur la n gociation d'une double expertise, celle de l'intervenant et celle de la personne accompagn e.

Printemps 2022 – 166 pages

" Code de d ontologie illustr  des assistant e-s de service social "

Editeur : anas



Le code de d ontologie caract rise le m tier d'assistant e social e. Rep re partag  par-del  les g n rations, les lieux d'exercice ou les r f rences th oriques, il rassemble la profession autour de grands principes.

Septembre 2022 – 24 pages

ISBN : 978-2-491063-20-7

" UQAM/Relais-femmes : 40 ans d'alliances féministes "

Recherches participatives en intervention sociale

Dernières publications de Relais-femmes :

- « À nous la recherche ! »

Réalisée pour donner suite au projet Nouvelles Alliances, cette série de publications visuelles et audio jette un regard approfondi sur la recherche partenariale féministe menée entre les groupes de femmes et les milieux universitaires.

- « Guide pour soutenir des partenariats réussis en recherche féministe. »

Ce guide entend soutenir l'établissement de pratiques de collaboration plus égalitaires en recherche participative. Il offre une grille des éléments à considérer et discuter pour y parvenir et un exemple type d'entente de recherche.

Pour télécharger gratuitement cet outil :

https://bit.ly/GUIDE_RechercheFeministe

- « 2 productions -visuelle et audio- sur l'éthique en recherche partenariale et participative féministe »

" La Lettre de l'IRFAM n° 59 "

Inclusion des jeunes : pour un accompagnement qui renforce les liens sociaux

<https://www.irfam.org/diversites-et-citoyennetes-59/>



Info GREHSS n°30

" De l'intérêt de l'approche biographique " et " Les pionnières " du 6 septembre 2022

A consulter sur : <https://grehss.fr/>

ADSP, Actualité et Dossier en Santé Publique, la Revue pédagogique trimestrielle publiée par le Haut Conseil de la santé publique a sorti ses n°118 et 119

" ADSP n°118 Le virage ambulatoire "

Sécurité des patients et inégalités de santé

Auteurs : HCSP Dossier coordonné par Dominique BONNET-ZAMPONI et Claude ECOFFEY

Editeur : Les Presses de l'EHESP



Les soins ambulatoires sont ceux communément dispensés par la médecine de ville, alors que la chirurgie ambulatoire est pratiquée en établissement de santé. Le virage ambulatoire, qui devrait stricto sensu conduire à un transfert de l'hôpital vers la ville, recouvre aussi le transfert d'activité intra-hospitalière du conventionnel vers le secteur ambulatoire hospitalier (hôpital de jour, consultations).

Ce dossier présente : les constats des pratiques mises en œuvre dans le cadre du virage ambulatoire, les

enjeux que représentent les pratiques ambulatoires pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et l'évaluation de son impact.

Juin 2022 – 64 pages

ISBN : 978-2-8109-1046-5

" ADSP n°119 La pénurie des médicaments "

Un problème de santé publique

Auteurs : HCSP Dossier coordonné par Joël ANKRI

Editeur : Les Presses de l'EHESP



La crise du Covid-19 a brutalement mis en lumière la pénurie de médicaments pour les patients en réanimation. Cette médiatisation est tardive face à un problème existant depuis de nombreuses années et dans de nombreux pays.

Ces pénuries remettent directement en cause notre modèle de chaîne d'approvisionnement en médicaments et questionnent non seulement l'échelon géographique mais également la nature des leviers qu'il s'agirait de mobiliser pour remédier à cet enjeu sanitaire et sociétal.

Septembre 2022 – 56 pages

ISBN : 978-2-8109-1048-9